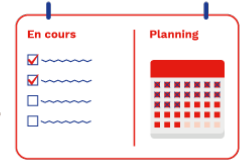
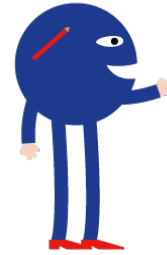


| La CFE-CGC interpelle la Direction :

La Direction met souvent en avant la **Q.V.C.T.** et le **bien être** des collaborateurs.

Pourtant, dans les faits, certaines pratiques mettent à mal ces deux notions importantes.

- En effet, la **CFE-CGC** est régulièrement interpellée par des salariés qui sont convoqués à des réunions qui se tiennent durant la pause déjeuner ou après 17H.
- La **CFE-CGC** demande à la Direction de faire cesser ces pratiques.



| Commission Santé Sécurité Conditions de Travail du 17/10/2023

A la demande de la **CFE-CGC**, une **CSSCT** s'est tenue le 17/10/2023 afin d'évoquer la **surcharge de travail dans les services corporels**.

La Direction reconnaît que **la situation est tendue**.

Concernant les **effectifs** elle annonce :

- Que **6 postes de CDI** encore à pourvoir (dont 3 nouveaux postes ouverts en anticipations de départs à venir).
- Que **10 postes de CDD** ont été ouverts.

Un point complet sera fait au CSE des 24 et 25 novembre.



Murielle SORLET

Commission Emploi, Formation, Egalité
murielle.sorlet@axa.fr
06 41 92 10 88



Richard WIATROWSKI

Commission Santé, Sécurité, Conditions
de travail
richard.wiatrowski@axa.fr
07 89 61 52 59

| Ça bouge à la DOCEP.

La **CFE-CGC** a pris acte de la volonté de la Direction de proposer **une nouvelle organisation** permettant :

- De **simplifier** la prise en charge de l'activité.
- De **clarifier** les responsabilités au sein de la DOCEP.

Toutefois, la mise en œuvre de ce projet, en l'**absence de prévision de recrutement claire** et d'engagement de remplacement des départs à la retraite à la DOCEP, fait apparaître **2 points d'attention** :

1. Les **collaborateurs experts** qui vont rejoindre les pôles métiers, projets et pilotage n'étant pas remplacés, les équipes en charge des opérations vont perdre ces compétences importantes, ce qui pourrait **mettre en difficulté** les collaborateurs dans la prise en charge des activités complexes.
2. La **création des pôles** risque de créer un effet « silos » générant d'une part des pertes de **compétences** et de **polyvalence** pour les collaborateurs les plus confirmés, et d'autre

part **une perte de la vision globale** et synthétique de nos opérations.

Enfin, la **CFE-CGC** attire particulièrement l'attention de la Direction sur le **transfert d'activités** vers AWS.

Ce dernier doit être concomitant à la mise en place de cette réorganisation pour éviter **un risque de surcharge d'activité** et de stress pour nos collègues.

En effet, des collaborateurs vont quitter les services opérationnels pour rejoindre les pôles métiers, projets et pilotage, alors que les services clients sont déjà en **sous-effectif** et que les stocks et les délais de traitement demeurent importants.



Audrey OUAKNINE

Représentante du CSE aux fins de la
réglementation RGPD
audrey.ouaknine@axa.fr



Stéphane MATHIEU

stephane.mathieu@axa.fr
06 78 90 69 16

AXA PARTENAIRES Vie : Projet de Polyvalence entre les activités Epargne/vie/retraite et Prévoyance.

Le projet viserait à rassembler sous une même équipe « **Conseil et Expertise Vie** », les activités Epargne (vie et retraite individuelle) et Prévoyance.

Cela entraînerait :

- Une plus grande **polyvalence** des collaborateurs.
- **Simplification du SVI** (Serveur Vocal Interactif) → dans le cadre du projet, l'intégralité des appels téléphoniques serait réceptionnée au sein de la même équipe AXA Partenaires.
- Une **amélioration** de la qualité de service.

La Direction précise que ce projet n'entraînerait aucune conséquence classifications actuelles, ni de changement de site. A noter toutefois un **changement hiérarchique** pour 6 experts

vie de l'équipe actuelle Conseil et Expertise et 1 collaborateur de Pilotage et Compétence).

Les activités liées au **développement du Chiffres d'Affaires en Epargne** et bilan patrimonial resterait du ressort des chargés d'affaires

Un plan d'accompagnement prévu dans le cadre de ce projet serait de faible importance au regard des impacts.



Elodie MAGGI
elodie.maggi@axa.fr



François VUGHT
francois.vught@axa.fr

Projet réorganisation à la Direction Epargne Retraite et Prévoyance Individuelles.

Pour une meilleure synergie entre les différents acteurs.

La Direction nous présente son projet de **réorganisation** de la Direction Epargne Retraite et Prévoyance Individuelles qui vise d'une part à créer des **synergies** sur le marché de l'Epargne-Retraite en regroupant les services clients, l'offre grand public, affluent et wealth, et nos services de conformités et réglementaires et d'autre part à créer un **collectif** regroupant les équipes Conseiller Gestion de Fortune (CGF) Gestion Privée.

A cet effet il est envisagé de créer **6 postes** administratifs et **20 postes** de chargés d'affaires et de conseiller en gestion de fortune (inspecteurs relevant de la CCNI).

La **CFE-CGC** sera vigilante sur le **plan de formation** proposé, les **embauches** et la **charge de travail** induite par cette réorganisation et le poids des nouvelles obligations réglementaires.



Audrey OUAKNINE
Représentante du CSE aux fins de la
réglementation RGPD
audrey.ouaknine@axa.fr



Stephane MATHIEU
stephane.mathieu@axa.fr
06 78 90 69 16



Nathalie DEWEIDER
nathalie.deweider@axa.fr
06 08 49 61 08



Marilyn PANZANI
marilyn.panzani@axa.fr
06 86 64 97 34

Projet de regroupement de la gestion des recours reçus au sein du Pôle Recours Dommages aux Biens.

La Direction envisage de **renforcer l'équipe spécialisée** dans la gestion des Recours en développant la **polyvalence**. Cette polyvalence serait mise en place sur la base du **volontariat**

Les équipes de Nîmes et Marseille aurait un **manager unique basé à Marseille**.

Des journées de cohésion et de renforcement de la dynamique d'équipes alternativement à Nîmes et à Marseille seront mises en place.

Pour la **CFE-CGC**, il est nécessaire que les formations soient en **présentielles**, d'éviter les réunions Teams et que pour la cohésion d'équipe les déplacements soient limités à **1 jour par quinzaine** avec application des dispositions prévues dans l'accord GPEC.

Mouvements DV Sud-est et Nord-est

Une présentation des différents **mouvements** dans l'Inspection (IC et IAP) du Sud est et Nord est nous est faite.

- La **CFE-CGC**, souligne le **manque d'anticipation** des recrutements.
- La **CFE-CGC** a obtenu la confirmation que **le 56 Ter s'appliquera bien** de façon inconditionnelle à l'ensemble de l'Inspection dès lors qu'il y aura un changement de périmètre de circonscription.
- Au-delà de ces mouvements, la **CFE-CGC** souhaite, d'une part, la remise en place de **formations « cœur de métier »** à la hauteur des enjeux commerciaux et managériaux des **Inspecteurs de Circonscription** qui sont au contact permanent du réseau des Agents Généraux.
- D'autre part, la **CFE-CGC** demande qu'une **formation** soit créée pour les Inspecteurs Assurances de Personnes pour faire face aux enjeux réglementaires.
- Enfin, la **CFE-CGC** souhaite que la **rémunération et les objectifs** soient revus en fonction des intérimis qui lui sont confiés.



Jean-Michel PIERRE
jeanmichel.pierre@axa.fr
06 63 17 56 33



Marc MEUNIE
marc.meunie@axa.fr
06 08 27 70 06

Du nouveau dans la Direction IARD PP - STRATEGIE DATA.

Les nouvelles technologies et la stratégie **DATA et Intelligence Artificielle** représentent un axe majeur pour AXA sur le marché IARD PP.

La **Direction en lien avec la DT2** (Direction Transformation et Technologique) s'organise en créant un pôle dit **STRATEGIE DATA I2P** (Iard particulier Pro) qui aura pour mission de décliner les décisions stratégiques avec les métiers du marché IARD PP.

La **CFE-CGC** note que :

- Les 2 collaborateurs de l'équipe support analytique business intelligence technique distributeurs seront rattachés au pôle pilotage business et valeur client offre IARD PP.
- Les 2 collaborateurs de l'équipe définition et orchestration de la stratégie DATA offre IARD PP seront rattachés au nouveau pôle stratégie data transverse I2P.
- Ce projet n'entraîne aucune conséquence sur les emplois et classifications, ni aucun changement de site.



Richard WIATROWSKI
Commission Santé, Sécurité, Conditions de travail
richard.wiatrowski@axa.fr
07 89 61 52 59



ARRET MALADIE ET CONGES PAYES

Application du droit européen: la cours de cassation a tranché, les salariés en arrêt de travail acquièrent des congés payés sur leur période d'absence, quel que soit le motif de l'arrêt!

RETROUVEZ CE QU'IMPLIQUE LA JURISPRUDENCE [ICI](#)